



Comment récupérer son argent après la vente de sa maison lors d'u

Par **Iorila971**, le **31/08/2016** à **15:36**

Bonjour,

Mon ami est en instance de divorce, ayant acheté une maison avec son ex épouse 65/35 avec contrat de mariage. il vient de vendre sa maison, mais la banque refuse de lui remettre la somme qu'il a versé au départ lors de l'achat de cette maison, et a décidé de répartir cette somme sur les deux comptes soit 65/35, son ex n'a pas investi d'argent dans cette maison et il craint de ne pas revoir son argent si la banque décide de répartir l'argent de la maison de cette façon.

Que peut-t-il faire car il est désespéré vu que le divorce se passe très mal ?

Merci par avance de votre réponse.

Par **Lag0**, le **31/08/2016** à **15:59**

Bonjour,

Ce n'est pas pour rien que l'acte de vente précise bien 65% de propriété pour l'un et 35% pour l'autre !

Il est parfaitement normal que le produit de la vente soit réparti suivant ces proportions qui sont bien les proportions de propriété de chacun dans ce bien !

Si Monsieur a versé plus que 65%, pourquoi alors avoir fait noter sur l'acte 65% ?